

**Questionnaire sur la lutte contre la pollution sonore à Paris**  
**adressé aux candidats à la Mairie de Paris – PIERRE-YVES BOURNAZEL**

| Questions                                                                                                                                                                             | Oui | Non | Commentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Enjeux</b>                                                                                                                                                                         |     |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Considérez-vous la lutte contre la pollution sonore environnementale comme un enjeu majeur de santé publique.                                                                         | X   |     | Oui, évidemment. Depuis 2018, les nuisances sonores sont reconnues par l'Organisation mondiale de la santé comme la deuxième cause de morbidité en Europe, juste derrière la pollution atmosphérique. L'Ademe estime d'ailleurs le coût social du bruit pour la société française à 147 milliards d'euros par an : un chiffre colossal, qui devrait à lui seul imposer une réponse politique forte.                                                                                                 |
| Considérez-vous la protection de la qualité du sommeil, la nuit, comme devant être une priorité d'action ?                                                                            | X   |     | Oui, le bruit est devenu une bombe sanitaire à retardement. La multiplication des études scientifiques montre que les effets des pollutions sonores nocturnes sont extrêmement néfastes : hypertension, stress, diabète, dépression, maladies cardiovasculaires...                                                                                                                                                                                                                                  |
| Considérez-vous la pollution sonore dite récréative comme une source de pollution sonore spécifique et préoccupante devant mobiliser des moyens spécifiques de régulation?            | X   |     | Oui, la pollution sonore récréative constitue une source spécifique de nuisances : de par sa temporalité (principalement nocturne), sa concentration (dans les rues festives et les quartiers touristiques), son caractère répétitif et cumulatif, ainsi que par des effets sanitaires aggravés la nuit. Elle nécessite donc des moyens dédiés avec des mesures objectives, un renforcement des contrôles/sanctions et un accompagnement des établissements festifs dans leur isolation acoustique. |
| <b>Mesures des niveaux sonores et régulation</b>                                                                                                                                      |     |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Vous engagez vous à mettre en place des balises Bruitparif dans les rues ou quartiers signalés par les riverains comme trop bruyants pour objectiver la réalité des niveaux sonores ? | X   |     | Oui, je m'engage à déployer 300 capteurs acoustiques de type « Méduses », en lien avec Bruitparif, prioritairement dans les rues et quartiers signalés par les riverains et les plus exposés aux nuisances (grands axes, abords du périphérique, zones festives), afin de mesurer en continu les niveaux sonores et leur répartition horaire. Le déploiement des 300 capteurs                                                                                                                       |

|                                                                                                                                                                                                                                                                  |   |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                  |   |  | acoustiques représente un coût inférieur à 500 000 euros sur l'ensemble de la mandature. Il sera intégralement financé par la suppression du magazine municipal papier « À Paris », dont le coût est estimé à 2,7 millions d'euros par mandature.                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Vous engagez-vous à mettre en place, dans tous les arrondissements de Paris, un comité de régulation de la tranquillité publique associant les associations de riverains concernées et s'appuyant sur les rapports de Bruitparif quand ces mesures existent ?    | X |  | Oui, je m'engage à mettre en place dans chaque arrondissement un comité de régulation de la tranquillité publique associant les associations de riverains, les professionnels concernés et la mairie d'arrondissement. Ces comités s'appuieront systématiquement sur les données objectives issues des capteurs et des rapports de Bruitparif afin de fonder les décisions sur des mesures objectives.                                                                                                    |
| Vous engagez-vous à prendre en compte les niveaux sonores recommandés par l'OMS comme niveaux cibles à atteindre, comme le recommandent le récent rapport du Sénat et celui du Haut-Commissariat au Plan et à la Stratégie ?                                     | X |  | Oui, je m'engage à prendre en compte les niveaux sonores recommandés par l'OMS comme objectifs de référence pour l'action municipale. J'alignerai ainsi notre politique parisienne sur les standards sanitaires internationaux. Ces seuils constitueront des niveaux cibles à atteindre progressivement.                                                                                                                                                                                                  |
| Vous engagez-vous à répertorier les zones où les niveaux sonores nocturnes sont équivalents ou dépassent ceux retenus pour définir un « point noir de bruit » pour mettre en place des modes spécifiques de régulation sur le modèle des « ZARE » de Barcelone ? | X |  | Oui, je m'y engage. Ces secteurs feront l'objet de modes de régulation renforcés, tels qu'un encadrement des horaires, des conditions d'exploitation plus strictes, des contrôles ciblés et un accompagnement renforcé à l'insonorisation des établissements.                                                                                                                                                                                                                                             |
| Vous engagez-vous à revoir le règlement des terrasses et les horaires d'ouverture pour prendre en compte le respect du sommeil des riverains ?                                                                                                                   | X |  | Oui. Par ailleurs, les autorisations seront adaptées en fonction des niveaux sonores mesurés, avec des règles plus strictes dans les zones les plus exposées et des contrôles renforcés, notamment en cas de dépassements répétés.                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Vous engagez-vous à revoir l'application Dans Ma Rue pour permettre le recueil de toutes les formes de pollution sonore ?                                                                                                                                        | X |  | Oui, je m'engage à faire évoluer l'application « Dans Ma Rue » afin qu'elle permette de signaler clairement toutes les formes de pollution sonore (bruit festif, tapage nocturne, deux-roues bruyants, chantiers, livraisons, etc.). Ces signalements seront mieux catégorisés, géolocalisés et reliés aux données des capteurs acoustiques pour objectiver les situations et prioriser les interventions. L'objectif est de donner aux riverains un outil simple, efficace et réellement suivi d'effets. |

|                                                                                                                                                                                                                                                         |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vous engagez-vous à initier la mise en place d'un guichet unique entre police municipale et police nationale, pour faciliter le dépôt de plaintes et permettre un relevé précis accessible à tous, comme c'est le cas dans plusieurs villes en France ? | X |   | Oui, ce guichet unique s'appuiera sur un numéro dédié, le 7517, joignable 24h/24 et 7j/7, permettant de signaler immédiatement toute nuisance sonore et d'assurer une intervention coordonnée entre la police nationale et municipale.                                                                                                                                                                                            |
| Comptez- vous revoir en profondeur la gouvernance et le fonctionnement du Conseil de la nuit pour trouver le juste équilibre entre enjeux environnementaux et vie nocturne ?                                                                            | X |   | Oui, je veux qu'il devienne un véritable outil de régulation et de conciliation, et pas une simple instance consultative. Concrètement, il sera recentré sur des objectifs mesurables de tranquillité publique, s'appuiera sur des données objectivées (capteurs acoustiques / analyses Bruitparif quand elles existent) et associera de manière équilibrée les riverains, les professionnels, la Ville et les forces de l'ordre. |
| Comptez-vous ré-organiser le Bureau d'Action contre les Nuisances Professionnelles (BANP) de la Ville de Paris pour permettre une réponse plus rapide et totalement transparente aux plaignants ?                                                       | X |   | Oui, j'associerai les associations de riverains et les habitants à cette nouvelle organisation, afin qu'elle s'appuie sur des retours d'expérience concrets et sur les réalités de terrain. Ce dispositif fera l'objet d'une évaluation dans le mandat par mon (nouveau) comité d'évaluation des politiques publiques.                                                                                                            |
| <b>Sanctions</b>                                                                                                                                                                                                                                        |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Vous engagez-vous à conditionner le renouvellement des autorisations de terrasse au nombre de plaintes reçues ?                                                                                                                                         | X |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Vous engagez-vous à mettre en place un système de sanctions transparentes et progressives type permis à point de Genève ?                                                                                                                               | X |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Vous engagez-vous à augmenter les montants des amendes ?                                                                                                                                                                                                |   | X | Je suis favorable à défendre cette idée mais je ne peux pas m'y engager car la Ville ne fixe pas elle-même le montant des amendes, qui relève du cadre national et donc du législateur.                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Planification</b>                                                                                                                                                                                                                                    |   |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Vous engagez-vous à systématiquement réaliser une Etude d'Impact des Nuisances Sonores avant chaque modification importante de l'espace public et rendre les résultats publics ?                                                                        | X |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                                                                                                                                                                                        |   |  |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|--|--|
| Vous engagez-vous à intégrer les nuisances sonores récréatives dans le PAES et PPBE et la Carte de bruit en vous appuyant sur les travaux de Bruitparif ?                                              | X |  |  |
| <b>Prospective</b>                                                                                                                                                                                     |   |  |  |
| Vous engagez-vous à mettre en place un baromètre biannuel évaluant le bien-être des Parisiens, intégrant la mesure de leur qualité de vie et de sommeil, par une méthode objective définie avec l'ARS. | X |  |  |

Vos trois mesures prioritaires, avec les critères d'évaluation :

Voici mes trois mesures prioritaires :

- 1. Je déploierai un bouclier anti-bruit (300 capteurs acoustiques, 50 radars sonores et contrôles renforcés) :** son efficacité sera évaluée à partir de l'évolution des niveaux sonores nocturnes, du nombre d'infractions relevées par les radars anti-bruit, du nombre d'interventions et de verbalisations réalisées par la police municipale, du délai moyen d'intervention après signalement et de la baisse des plaintes répétées dans les secteurs ciblés.
- 2. Je mettrai en place, dans chaque arrondissement, des commissions de régulation de la tranquillité publique,** associant riverains, professionnels, mairie d'arrondissement et forces de l'ordre, et s'appuyant sur l'analyse des données issues des capteurs et des rapports de Bruitparif lorsqu'ils existent. L'efficacité de cette mesure sera évaluée selon la fréquence de réunion, le délai entre constat de dépassement sonore et décision d'action, le taux de mise en œuvre des décisions prises et l'évolution mesurée du bruit dans les zones suivies.
- 3. Je lancerai un grand plan d'isolation acoustique des logements et des établissements festifs :** son impact pourra être mesuré par le nombre de logements et d'établissements rénovés, le gain acoustique constaté après travaux, la réduction des plaintes liées aux établissements accompagnés et le niveau de satisfaction des riverains.